



Journée d'information sur l'asperge

Le mercredi 10 décembre 2003
Hôtel-Motel le 4-saisons
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Une initiative de l'Atelier asperge
du Comité légumes

Le point sur les cultivars

Jean COULOMBE, M.Sc., agronome
Consultant

Saint-Laurent
Île d'Orléans

Note : Cette conférence a été présentée lors de l'événement

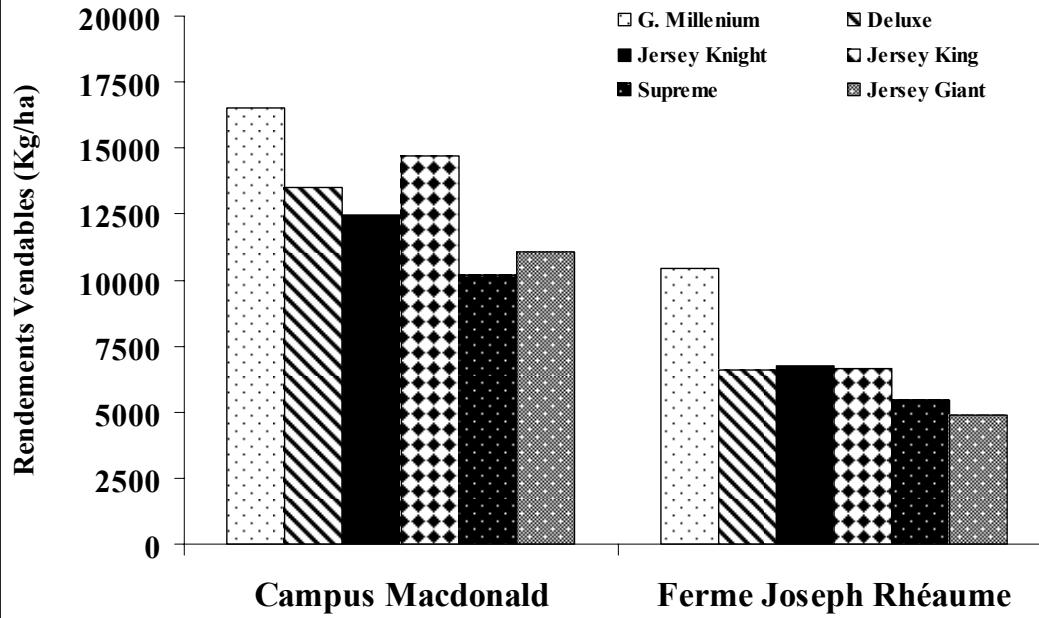
LE POINT SUR LES CULTIVARS

La présente conférence a pour but de faire le point sur les cultivars commerciaux disponibles, les cultivars potentiels et les nouveaux cultivars en développement. L'implantation de nouvelles aspergeraies au Québec et dans le reste du Canada, notamment de l'hybride Guelph Millenium, et les conditions favorables au développement de la rouille au cours de la saison 2003 nous ont apporté de nouvelles informations sur le comportement des nouveaux hybrides.

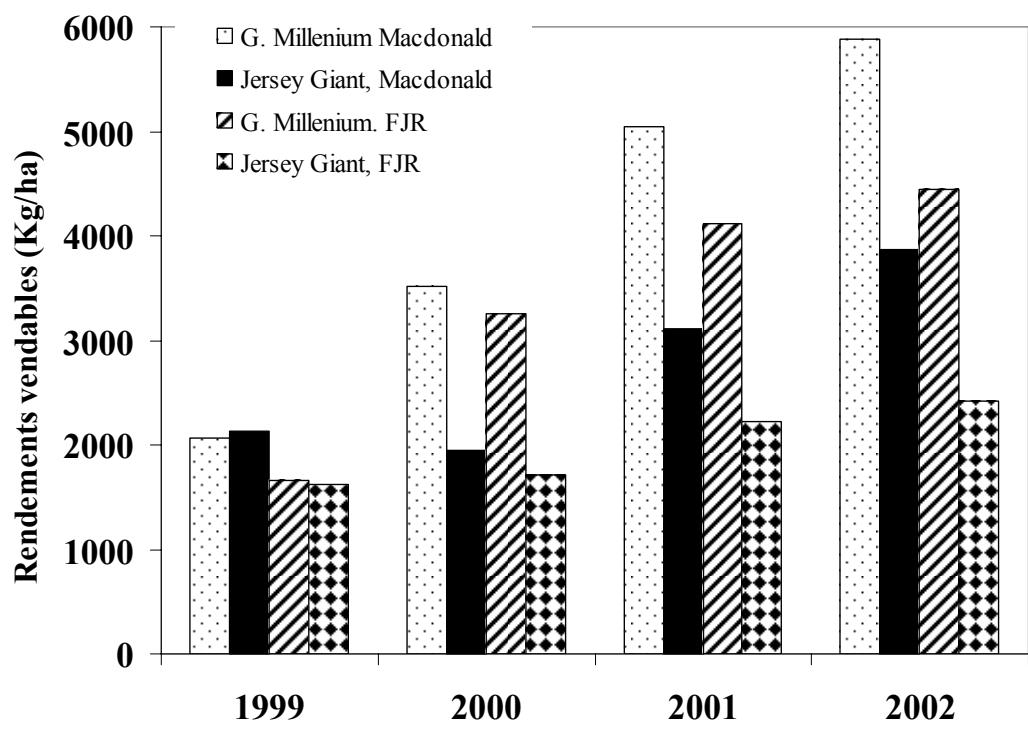
Pour ce qui est des cultivars commerciaux, les résultats des essais en station conduits au Québec montrent que l'hybride Guelph Millenium demeure le plus productif en absence de rouille, et ce, dans des conditions de croissance favorables et moins favorables (Figures 1 et 2). On observe les mêmes tendances dans les essais conduits en Nouvelle-Écosse et en Ontario. Les observations faites au Québec et en Ontario montrent qu'une lutte intégrée permet le contrôle de la rouille dans les champs implantés de Guelph Millenium. Ces méthodes de lutte seront discutées par monsieur Gérard Gilbert. Selon les conditions de croissance, les hybrides Jersey Giant, Jersey Knight et Jersey King ont un potentiel de rendement comparable ou moindre que la Millenium. Par contre, ces derniers seraient moins sensibles à la rouille. L'hybride Jersey Knight est le plus tolérant au niveau de l'ouverture de la pointe. La tolérance à la fusariose des hybrides Jersey et Guelph Millenium n'est pas encore claire.

En ce qui concerne les cultivars potentiels, les hybrides Jersey Deluxe et Supreme ont plus de potentiel. Cependant, leur productivité à long terme n'est pas connue. Le nouveau cultivar Guelph Tiessen a donné des rendements inférieurs à ceux de Millenium dans les essais conduits au Québec et en Ontario. De plus, cet hybride est plus sensible à la rouille que la Millenium.

**Fig. 1: Rendements cumulatifs vendables d'asperge des récoltes de
1999 à 2002 (Kg/ha) implantation 1997**



**Fig. 2: Evolution des rendements vendables d'asperges (Kg/ha)
Campus Macdonald et Ferme Joseph-Rhéaume**



Parmi les nouveaux cultivars, des hybrides à numéro de l'université de Guelph semblent très prometteurs. Quelques hybrides avancés seraient aussi et même plus tolérants à la rouille que les hybrides du New Jersey. Le rendement de ces nouveaux hybrides serait plus élevé que la Guelph Millenium. Cependant, les semences ne seront pas disponibles avant 2005, et ce, seulement pour faire des essais (Dr David Wolyn, Université de Guelph, communication personnelle, décembre 2003). Des nouveaux cultivars sont aussi en développement au New Jersey et des cultivars potentiels existent en Europe, dont des descendants du cultivar Lucullus. Soulignons qu'en Europe les programmes d'amélioration sont principalement orientés dans la production d'asperges blanches.

En conclusion, un producteur devrait planter au moins deux cultivars dans ses nouvelles plantations. En effet, l'hybride Guelph Millenium qui présente le plus de potentiel au niveau du rendement est sensible à la rouille. Par conséquent, des risques de baisses de rendement sont prévisibles si les mesures de contrôle pour la rouille ne sont pas appliquées rigoureusement. Les hybrides du New Jersey sont des choix judicieux pour compléter la variabilité génétique d'une plantation et diminuer dans la mesure du possible les risques de production. Compte tenu de sa susceptibilité à la rouille, le cultivar Guelph Tiessen n'est pas recommandé. Enfin, la mise en place d'un réseau d'essais de nouveaux cultivars est impérative pour assurer la production d'asperges à long terme. Cependant, des fonds devront être investis à moyen terme même si les programmes gouvernementaux actuels ne sont qu'à court terme (3 ans ou moins).